



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE LYON
Séance du 22 juin 2021

Délibération du CA n°21/06-2

Objet : mise à la réforme d'un four et sortie d'inventaire d'un coupe-légumes

Document(s) joint(s) : néant

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;
Vu les articles R822-1 à R822-34 du code de l'éducation ;
Vu les articles L3211-17 et suivants, et R3211-40 et R3211-42 du code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Crous de Lyon en date du 21 octobre 2014 ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Crous de Lyon ;*

Exposé des motifs :

Le four « Combimaster » enregistré au registre inventaire sous le N° 2014-373 dont la valeur nette comptable est de 8 885,26 € ne fonctionne plus.

Conformément aux articles ci-dessus, il est proposé au Conseil d'administration de réformer le matériel, de le sortir de l'inventaire et de le faire recycler par une entreprise agréée.

Par ailleurs, le Crous de Lyon a été victime d'un vol au restaurant Monod ; le coupe-légumes enregistré à l'inventaire sous le numéro 2020-062 et d'une valeur nette comptable de 7 818,54 € ayant été dérobé, il convient de le sortir de l'inventaire.

Article 1^{er} :

Le Conseil d'administration décide d'autoriser la réforme du bien enregistré au registre inventaire 2014-373 du fait de son caractère inutilisable.

Article 2^{ème} :

Le Conseil d'administration décide d'autoriser la sortie d'inventaire du coupe-légumes enregistré à l'inventaire sous le numéro 2020-062 au motif qu'il a été volé.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'administration :

Nombre de membres composant le CA : 27
Nombre de membres présents ou représentés : 24
Quorum atteint : Oui
Nombre de voix favorables: 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions: 0

Fait à Lyon, le 2 juillet 2021
Le Président du Conseil d'administration,
Recteur délégué pour l'Enseignement supérieur,
la Recherche et l'innovation
de la région académique Auvergne Rhône-Alpes


Gabriele FIONI